Date de génération de ce justificatif : 08/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DOMAINE DE QUERSALIX – CONSTITUTION DE SOCIETE

Référence : L007530

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 28 janvier 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis

de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 janvier 2022, à SAINT VRAN.

Dénomination : **DOMAINE DE QUERSALIX**.

Forme : Société civile d'exploitation agricole.

Siège social : 54 LA VILLE OGER, 22230 St Vran.

Objet : EXPLOITATION ACTIVITES AGRICOLES.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : La cession des parts doit être constatée par écrit

Les parts sont librement cessibles entre associés.

La cession des parts sociales à des personnes autres que celles visées ci-dessus (y compris aux conjoints, ascendants, descendants) ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés

donné dans la forme d’une décision collective extraordinaire et selon la procédure des articles 1861 à 1863 du code civil..

Gérant : Madame NASSIMA KHETTAB, demeurant 54 LA VILLE OGER, 22230 St Vran

La société sera immatriculée au RCS de Saint Brieuc.

Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne